



Conseil municipal du 9 avril 2015

Présentation du Compte administratif 2014 et du budget primitif 2015

Mehdy Belabbas, adjoint aux finances

Monsieur le maire,

Mes chers collègues,

Mesdames, Messieurs

La présentation du budget d'une collectivité n'est jamais un moment très excitant. Elle ne l'est pas pour le public présent car comme le soulignait Pierre Chiesa lors du débat d'orientations budgétaires, la complexification des finances locales en fait aujourd'hui un débat de « spécialistes ». Cette présentation n'est pas très divertissante non plus pour le conseil municipal, car ses membres savent qu'ils vont devoir subir une longue présentation fleuve de l'adjoint aux finances. Et enfin, elle n'est pas agréable pour l'adjoint aux finances, car c'est lui qui doit faire cette présentation fleuve et qu'il se retrouvera sans aucun doute sous le feu de l'opposition.

J'aimerais vous dire que j'ai réussi à rendre sexy la présentation du compte administratif 2014 et du budget 2015. Malheureusement, dans le contexte financier que nous connaissons, rien ne se prête pas à une présentation originale. En revanche, je tiens la promesse que je vous avais faite l'année dernière un

diaporama powerpoint afin qu'il soit plus facile de suivre le déroulé de ma présentation. C'est chose faite et je tiens à remercier l'équipe de la direction de la communication qui m'a appuyé dans cette démarche. J'espère surtout qu'avec ces « slides » mon exposé sera un peu moins austère que la politique budgétaire subie par les collectivités.

Ce soir, cela n'aura pas échappé à votre sagacité mes chers collègues, nous votons le compte administratif de 2014 et le budget de 2015 en même temps. La présentation du budget doublée de celle du compte administratif me contraint à développer un certain nombre de chiffres et d'éléments. Mais cela permettra d'éclairer notre budget 2015 à la lumière des chiffres de 2014.

Je commencerai donc par la présentation du compte administratif de notre commune. Pour rappel, le compte administratif traduit l'exécution du budget que nous avons voté l'an passé et retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année pour la collectivité.

Par rapport à 2013, les recettes de l'exercice 2014 sont en baisse de 0.3% soit environ 430 000 €. Cette baisse s'explique notamment par la première baisse des dotations que nous verse l'Etat. La dotation globale de fonctionnement a ainsi diminué de 1.2M€ par rapport à 2013. Le taux de réalisation des recettes en 2014 ne bouge quasiment pas par rapport à 2013 puisque 99.7% prévues par l'administration ont été réalisées.

Le produit fiscal réalisé en 2014 s'élève à 54.8M€ soit 350 000€ de moins qu'escompté en raison de bases d'imposition moins importantes que celles indiquées par les services de l'Etat. A propos de la fiscalité, si ce n'est déjà fait, je vous invite à consulter les annexes 1 et 2 du point C car elles retracent l'historique de l'évolution des dotations de l'Etat et des ressources fiscales.

Cette transparence devrait j'en suis sûr participer à améliorer la qualité de nos échanges.

En 2014 les dépenses de fonctionnement d'Ivry ont reculé de 1.7% par rapport à 2013 pour s'établir à 124.8M€ contre 126.9 en 2013. Les frais de personnel ont augmenté de 0.8% par rapport à 2013. C'est un net ralentissement par rapport au rythme de croissance qu'a connu ce poste de dépenses sur le précédent mandat, en moyenne 2.5% par an. Les dépenses de personnel représentent un total de 77.4M€.

L'encours de la dette diminue de 3.3% et s'établit à 106.2M€ dans le compte administratif 2014 contre presque 110M€ en 2013. Cette baisse s'explique cependant par le fait que nous n'avons pas mobilisés tous les fonds des derniers emprunts souscrits en fin d'année. L'annuité de la dette reste stable et tutoie les 12M€. Notre capacité de désendettement est donc restée correcte malgré la baisse de nos recettes.

Au 31 décembre 2014, le montant mobilisé par la ville en matière d'emprunt était de 5 187 174 €. Le reste des contrats souscrits en 2014 ne seront mobilisés qu'au cours de l'année 2015 et font donc partie des reports de recettes 2014 sur 2015.

Nous avons réalisé 77.6% des dépenses d'investissements prévues. Ce taux s'améliore pour la deuxième année consécutive. Si l'on excepte le remboursement de la dette, les dépenses d'équipements seules sont réalisées à 72.2%.

Le résultat net de cet exercice 2014 s'élève donc à 8.8M€. Ce résultat est donc intégré à la section investissement du budget primitif 2015 que nous voterons ce soir.

Je serai bref à propos du contexte dans lequel nous avons dû élaborer ce budget 2015 car nous en avons déjà longuement échangé nos points de vue lors du débat d'orientation budgétaire. Je vous propose en revanche de découvrir, à travers la présentation de notre budget pour 2015, les effets de la réduction des dotations de l'Etat sur les finances communales. Le graphique qui se trouve à l'écran illustre à quel point cette réduction touche durement notre commune mais aussi la difficulté qui sera la notre pour les prochains exercices budgétaires puisque nous devons composer avec des recettes qui vont continuer à se réduire.

Comme vous le savez, depuis maintenant presque un an, en 2015 nous devons donc compter avec des recettes en baisse pour la deuxième année consécutive. Par rapport à 2013, nous devons faire avec 3.6M€ en moins. A l'instar de la quasi-totalité des collectivités française nous risquons de subir « l'effet ciseau » c'est-à-dire une croissance de nos dépenses supérieure à celle de nos recettes. Nous avons essayé d'enrayer cet effet ciseau pour deux raisons :

- Premièrement, parce qu'il menace notre capacité à dégager de l'épargne brute, essentiel pour pouvoir continuer à investir dans la construction d'équipements publics.
- Deuxièmement, parce qu'une collectivité ne peut voter un budget en déséquilibre, au risque de se voir mis sous la tutelle du préfet.

Nous subissons également l'incertitude qui plane sur la future organisation territoriale dans laquelle s'intégrera Ivry. La métropole du grand Paris qui verra

normalement le jour récupèrera un certain nombre de nos compétences sans que nous sachions à cette heure lesquelles.

Or cette incertitude à des conséquences financières car faute d'une intégration plus poussée au sein de la CASA, notre participation au fonds de péréquation est supérieure à ce que nous percevons en retour.

Notre participation au FPIC va augmenter car la CASA est aujourd'hui insuffisamment « intégrée ». Ce qui nous ramène à la question de la métropole. A quoi bon aller plus loin dans l'intégration au sein de la CASA, si c'est pour que demain on nous retire des compétences et les recettes fiscales nécessaires à leur exercice ou encore pour que la CASA soit contrainte à fusionner avec une communauté d'agglomération dont on ignore encore l'identité ?

Tout d'abord en optimisant les recettes fiscales dont peut bénéficier la ville. Selon le cabinet auquel nous avons fait appel pour l'analyse prospective de nos finances, si nous voulions compenser intégralement la baisse des dotations que nous verse l'Etat, nous aurions dû augmenter les taux de fiscalité de 17%. Cette hypothèse purement théorique n'était en aucun cas une piste de travail lors de l'élaboration de ce budget car nous ne souhaitons pas faire peser sur les ivryens des décisions gouvernementales que nous trouvons injustes pour notre commune. Mais ces 17% sont, je crois, très représentatifs du choc subi par les finances des collectivités. Cette année nous augmenterons donc les taux de 1.5%. C'est un petit peu plus que ce que nous avons prévu, mais cela reste très raisonnable. Raisonnable mais largement insuffisant pour compenser la baisse des dotations

Face à la baisse des dotations de l'Etat, mon premier réflexe dans cette construction budgétaire a été de chercher de nouvelles recettes. Nous avons donc

décidé de développer de nouvelles recettes fiscales indolores si j'ose dire pour les ivryens.

- Tout d'abord, grâce à la création d'une taxe de séjour qui sera acquittée par les touristes qui passeront une nuitée dans un hôtel ivryen. Nous étions l'une des seules communes de notre secteur à ne pas avoir mis en œuvre ce dispositif alors que notre ville profite de la proximité et du rayonnement touristique de Paris. Le montant escompté pour 2015, environ 70 000€) est relativement minime mais ce dispositif montera en charge progressivement pour atteindre environ 200 000€ lorsqu'il sera à plein régime.
- L'autre levier que nous avons utilisé, c'est la majoration de 20% de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Là encore il s'agit d'exploiter un levier qui était à notre disposition et qui permet de ne pas solliciter outre mesure les ivryens.

Je vous annonce également que cette année, pour la première fois, le Syctom va nous verser ce qu'il appelle pudiquement une « subvention pour l'accueil d'un centre de traitement des déchets ménagers sur le territoire communal ». Celle-ci s'élève à environ 1 million d'€. Nous avons en effet interpellé le Syctom suite à un changement de législation qui ouvre droit à une telle compensation. Il s'agit en fait de l'application du principe « pollueur/payeur ». Cette ressource pérenne intègre donc les recettes de fonctionnement de notre commune.

Puisque nous parlons déchets j'en profite pour vous annoncer que cette année nous proposons le vote des crédits nécessaires à la réalisation d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'une tarification incitative sur l'enlèvement des ordures ménagères. Nous espérons qu'il sera possible d'instaurer une telle redevance incitative à Ivry. La fiscalité verte est un puissant moyen pour accélérer la transition écologique car elle récompense les comportements

vertueux. Nous espérons d'ailleurs avec mon collègue Stéphane Prat, pouvoir revenir vous présenter les résultats de cette étude à la rentrée 2015.

Enfin, nous obtenons cette année une recette exceptionnelle sur les droits de mutation. Près d'1M d'€, suite au changement de propriétaire pour le cession de l'immeuble de bureau abritant le siège de la FNAC. C'est une petite bouffée d'oxygène mais comme vous l'indique la diapo, à l'inverse de la subvention du SYCTOM c'est une recette ponctuelle.

En parallèle de ce travail sur nos recettes, nous avons dû revoir à la baisse nos dépenses de fonctionnement. En effet les nouvelles recettes que je viens de vous exposer ne suffisent pas à compenser la baisse des dotations. Pour conserver une épargne brute et donc des capacités pour investir, il nous faut réduire nos dépenses de fonctionnement. Celles-ci sont donc en diminution par rapport à 2014, passant de 124.9 à 122.8M€.

Considérant qu'il nous faut trouver des modules d'économies, nous avons dû élaborer une nouvelle méthode de travail collectif. Daniel Mayet, en tant qu'adjoint en charge du personnel a un rôle particulier dans notre travail puisque 60% de nos dépenses de fonctionnement sont allouées à la rémunération des agents municipaux. De façon très responsable, il a donc proposé un effort de maîtrise des dépenses de personnel d'une ampleur exceptionnelle puisqu'il s'agit de geler les dépenses de personnel pour cette année. Celles-ci s'établissent à hauteur de 81.8M€, soit 200 000€ de moins qu'en 2014 du fait du transfert des charges de personnel du développement économique, la compétence ayant été transférée à la CASA. Cet effort nécessaire ne pourra cependant pas être tenu plus d'un ou deux ans en raison de son importance et de son impact sur le fonctionnement des services.

Malgré cette importante mesure de gestion, nous sommes contraints cette année de geler un certain nombre de services rendus aux ivryennes et ivryens. Certains dispositifs emblématiques de la ville vont ainsi devoir être mis en sommeil ou réinterroger. C'est ainsi que cette année, il n'y aura pas de nuit blanche, pas de chèques vacances pour les jeunes, pas de vacances de printemps, pas de Village du Monde... Je me permets d'anticiper les remarques dans les interventions à venir : qu'on se rassure, le transport pour les enfants handicapés n'est pas supprimé en tant que tel. Il s'agit d'un simple jeu d'écriture et celui-ci sera toujours assuré en 2015.

Comme je l'avais expliqué lors du débat d'orientations budgétaires lors du conseil de février, l'ensemble de ces mesures ont été proposées par les adjoints en charge de leur mise en œuvre et soumis à l'approbation collective des élus de la majorité municipale. Elles nous permettent de réaliser de maigres économies mais qui sont nécessaires au bouclage de notre budget 2015.

D'après la lettre de cadrage du Maire, ces propositions devaient répondre à deux impératifs : un impact limité pour nos concitoyens ainsi qu'une remise en cause à minima de notre politique sociale. Cependant la suppression de ces actions me laisse un goût amer. Tout d'abord parce que ces actions étaient réellement utiles et parce qu'elles ont demandé aux élu-es de faire des choix qu'ils ne partagent pas.

Notre budget ne répond que partiellement à lettre de cadrage du maire : mais j'ai la conviction que nous pouvons aller plus loin sur les mesures de gestion, c'est-à-dire la suppression de doublons, la mutualisation de certains services ou encore la rationalisation de nos moyens logistiques. En accélérant la transition énergétique de la commune nous pouvons réaliser d'importantes économies d'énergie et de fluide.

Ce sont les arbitrages les plus démocratiques, mais pas nécessairement les meilleurs.

En définitive, nos dépenses de fonctionnement des services, c'est-à-dire les dépenses de fonctionnement déduites des dépenses de personnel, sont cette année en baisse de 1.7M€ par rapport à 2014.

Notre commune maintient cependant ses ambitions sociales et écologiques alors que ces compétences ne sont pas obligatoires pour Ivry.

Je pense notamment à nos interventions dans le domaine de la santé pour 7.4M€. Même si nous aborderons les investissements dans quelques minutes, j'en profite pour vous dire que Catherine Vivien, M. le Maire et moi même sommes tombés d'accord sur le projet de réhabilitation du centre municipale de santé et que des crédits de relance du permis de construire ont été prévus.

Les subventions aux associations restent à un niveau stable par rapport à 2014, mon collègue Mourad Tagzout vous en parlera plus longtemps dans sa présentation. Préservées cette année afin qu'elles puissent se préparer, les associations doivent cependant s'attendre à ce que le montant alloué à leurs subventions soit mis à contribution dès l'année prochaine.

Lorsque l'on réalise le solde de nos dépenses de fonctionnement et de nos recettes, nous obtenons l'épargne brute. Cette année le niveau de notre épargne brute est légèrement supérieur à l'année précédente et s'élève à 12.9M€. L'épargne brute est essentielle pour financer nos investissements, investissements que je vous propose d'aborder à présent.

Face à la baisse de leurs recettes, de nombreuses villes ont fait le choix de réduire leurs dépenses d'investissements. Ce n'est pas notre choix car notre ville

est en plein renouveau urbain et nous nous devons de pourvoir aux besoins en équipements publics de la population.

Ce montant élevé d'investissement est aussi un acte de résistance ! On ne se résigne pas à ce qu'Ivry devienne une cité dortoir. Nous avons donc travaillé le budget 2015 avec un scénario ambitieux de 31 millions d'euros dédiés à l'investissement. Notre ville est une ville solidaire et qui doit assurer sa transition écologique.

Accompagner le développement urbain d'Ivry, c'est tout d'abord 11.7M€ que nous consacrons à l'aménagement, aux services urbains et à l'environnement dont 6M€ de participation au financement des équipements publics sur la ZAC Ivry Confluences.

Afin d'engager la transition énergétique d'Ivry, notre participation sert également à financer la création d'un puit de géothermie et du réseau de chauffage urbain qui l'accompagne. Une mesure phare qui va permettre à Ivry d'atteindre ses objectifs en matière de réduction de gaz à effet de serre. Nous créons également de nouveaux espaces publics tels que le Square de la minoterie ou la rue des Lampes. Enfin n'oublions pas la création de la crèche Rigaud et à l'ouverture à la rentrée 2015 de la nouvelle école Rosalind Franklin.

2015 est une année charnière en ce qui concerne la réalisation du centre dramatique national. Ce projet, déjà ancien puisqu'il a été engagé dès 2009 avec le rachat de la manufacture des œillets, est en train d'aboutir. Cette année marque le début des travaux à proprement parlé. Ce projet, cher à notre regretté Pierre Gosnat, exige un effort financier de notre ville à hauteur de 5.4M€. Mais comme vous pouvez le constater nous bénéficions en contrepartie d'un volume très conséquent de co-financements, plus de 3.7M€ cette année en provenance

du Conseil régional, du conseil général et des services déconcentrés de l'Etat. Lorsque le CDN sera achevé, nous bénéficierons également de cofinancements pour les dépenses de fonctionnement.

Concernant le logement, nous maintenons un effort très important sur les constructions neuves afin de garantir une part élevée de logement sociaux sur les ZAC d'Ivry Confluences et du plateau, ainsi que sur les opérations Saint-Just, Fouilloux et sur l'îlot « Point-P ». A l'inverse des dépenses d'équipements prévues par exemple pour le CDN, le volume des investissements en faveur du logement à Ivry est un effort constant, qui se répète année après année. Ces dépenses intègrent également plusieurs opérations de modernisation du parc locatif de l'OPH notamment en matière de rénovation thermique, un levier comme vous le savez important dans le cadre de la transition écologie de notre territoire puisque les bâtiments consomment 40 % de l'énergie finale et sont responsables de 23 % des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, nous sommes contraints de réduire notre soutien à l'OPH.

L'enseignement et la vie scolaire ne sont pas que d'importantes dépenses de fonctionnement. C'est aussi un programme d'investissement important de 2.2M€. Nous lançons cette année le début des travaux de réhabilitation de l'école Makarenko pour un montant de 400 000 €. Autre enveloppe notable, l'accompagnement du groupe scolaire d'Ivry Confluences à hauteur de 880 000€ pour financer tout l'équipement dont auront besoin les futurs écoliers.

Quelques mots également sur la petite enfance : nous faisons cette année un effort particulier sur ce secteur puisque l'ouverture de la crèche Rosa Bonheur est prévue pour le mois de septembre 2015. Doté de 40 places, cet établissement intégrera les 15 places de la crèche « Pierre & Marie Curie » et ce sont donc 25 nouvelles places qui sont créées. Nous avons également prévu près de 825 000 €

pour la création du Relais Assistance Maternelle Hartmann, un lieu de rencontres, d'échanges et de jeu animés par des éducatrices de jeunes enfants à destination des assistantes ou assistants maternelles employées par des particuliers pour lesquels nous bénéficions de cofinancements importants de la Caisse d'allocations familiales. Près de 80% pour l'investissement et 60% du poste de coordinateur de la structure.

Enfin sur concernant l'accessibilité aux personnes porteuses de handicap, nous poursuivons notre effort pour faciliter l'accès aux bâtiments communaux ainsi que la mobilité dans les espaces publics car je rappelle que ces travaux sont utiles aux personnes à mobilité réduite mais aussi aux parents qui transportent leurs jeunes enfants en poussette, aux personnes âgées etc...

Le slide que vous voyez à l'écran vous permet de visualiser facilement la structure de notre budget, tant par la nature des dépenses que par leur fonction. Vous pouvez ainsi constater que toutes dépenses confondues (fonctionnement, personnel, investissements), ce sont les politiques publiques à destination de l'enfance et la jeunesse qui représente la part la plus importante de nos dépenses. L'environnement et les espaces publics viennent ensuite. Etc...

Je vous propose enfin de regarder où en est la dette de notre commune. Son encours total se situe à 106 288 919 €. En 2015 nous devons rembourser 12 404 072 € dont 9 118 381 € pour le capital et 3 285 691 € pour les intérêts.

Malgré les difficultés auxquelles nous devons faire face, il n'est pas question de faire table rase des engagements pour lesquels les électeurs nous ont fait confiance l'année dernière.

Le programme que nous avons élaboré en 2014 reste valable et nous ferons tout notre possible pour que le financement des propositions qui y figure soit assuré sur l'ensemble du mandat.

Cependant, vous l'aurez compris, les choses commencent à se corser réellement à partir de cette année. Je ne veux pas dramatiser davantage car nous ne devons pas nous laisser paralyser par l'enjeu. Les ivryens attendent que nous nous remettions au travail sitôt ce budget adopté pour préparer ceux de 2016 et des années suivantes.

Face aux difficultés que j'évoquais plus haut, je suis convaincu que nous pouvons réaliser davantage d'économies de gestion ce qui nous permettra de sauvegarder des actions de services publics. Quand à la réorganisation des services municipaux qui s'annonce comme incontournable, nous devons être capables de la mettre en œuvre le plus rapidement possible.

Je vous remercie